

Consignes générales de sécurité et d'utilisation



Sommaire

1. Introduction	3
2. Consignes de sécurité	4
2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu	4
2.2 Obligations de l'entrepreneur	5
2.3 Obligations de l'exploitant	6
3. Consignes de sécurité	7
3.1 Transport et stockage	7
3.2 Réparation et maintenance	8
3.3 Défauts	9
4. Élimination	10
5. Transformations et modifications	10
6. Garantie et responsabilité	11
7. Copyright	12
8. Pour vos remarques	13



AVERTISSEMENT

Le terme Avertissement signale un danger de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



PRUDENCE

Le terme Prudence signale un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou modérées, ainsi que des dommages matériels allant jusqu'à la destruction de l'installation.



REMARQUE

Une remarque indique des exigences et des informations importantes qui doivent être particulièrement respectées.

1. Introduction

Ces informations complètent les éventuels documents propres aux produits et s'appliquent à tous les produits, accessoires et pièces de rechange de MUNK GmbH.

Ce document fournit des informations importantes sur la manipulation sûre et correcte de nos produits, en particulier pour ceux n'ayant pas de notice spécifique. Il vise à éviter les risques et à prolonger la durée de vie des produits. Les informations ont un caractère général et peuvent varier en fonction du type de produit. Respectez toujours, si disponibles, les instructions de montage et d'utilisation propres au produit.



REMARQUE

Ce document contient des consignes générales de sécurité et d'utilisation, en particulier pour les produits sans notice spécifique. Il est conçu pour faciliter la manipulation en toute sécurité et prolonger la durée de vie des produits.

- Lisez attentivement ces informations générales.
- Conservez ce document pendant toute la durée de vie du produit.
- Assurez-vous que toutes les personnes travaillant avec les produits ont accès à ce document.
- Communiquez ces informations aux propriétaires ou utilisateurs suivants.
- Mettez à jour le document à la réception des ajouts du fabricant.
- En cas de questions ou de doutes, contactez le revendeur ou directement le fabricant.



REMARQUE

Toute personne effectuant des travaux avec ou sur les produits doit lire et comprendre ces informations générales avant d'utiliser le produit.

2. Consignes de sécurité



REMARQUE

Nos produits sont conformes aux normes et règlements en vigueur et, le cas échéant, certifiés par des organismes de contrôle indépendants. Pour éviter les risques, respectez toujours les consignes de sécurité figurant sur les produits et dans ce document.

L'utilisation de nos produits comme postes de travail en hauteur, ou comme accès à ces derniers, n'est autorisée que si les risques sont faibles et si la durée d'utilisation est si courte que des outils de travail ou des voies de circulation plus sûrs ne sont pas nécessaires.

2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu



AVERTISSEMENT

Utilisez uniquement des pièces et accessoires d'origine du groupe MUNK. Les combinaisons avec des composants d'autres fabricants peuvent compromettre la sécurité et ne sont pas autorisées.

- N'utilisez les produits que dans les conditions décrites dans ce document.
- Veillez à ce que les produits soient utilisés dans le respect des règles de sécurité et de manière parfaite sur le plan technique.
- Éliminez immédiatement les défauts susceptibles de compromettre la sécurité.

2.2 Obligations de l'entrepreneur

La sécurité sur le poste de travail commence par la responsabilité de l'entrepreneur. Il est essentiel que toutes les mesures nécessaires soient prises pour minimiser les risques et garantir un fonctionnement sûr.



- **Détermination des risques** : Déterminez, avant le montage (si nécessaire) ou l'utilisation, les éventuelles sources de danger sur le poste de montage ou d'utilisation prévu. Il s'agit d'une étape essentielle pour identifier et évaluer les risques potentiels à un stade précoce.



- **Protection** : Sécurisez suffisamment les installations, les machines et les zones afin d'éviter tout risque pour le personnel. Une protection minutieuse peut prévenir les accidents et garantir la sécurité de toutes les parties concernées.
- **Documentation** : Mettez à la disposition de l'exploitant et du personnel les notices correspondantes. Une documentation claire et accessible est essentielle à la manipulation et la maintenance correctes des produits.
- **Instructions d'exploitation** : Élaborez des instructions d'exploitation basées sur l'évaluation des risques et contenant toutes les informations nécessaires à la sécurité de l'exploitation, notamment :
 - Comportement lors de l'utilisation du produit
 - Comportement en cas de défauts constatés

Le respect de ces obligations par l'entrepreneur est un élément central d'une gestion efficace de la sécurité et contribue considérablement à la prévention des accidents et des dommages.

2.3 Obligations de l'exploitant

L'exploitant est responsable de l'utilisation et de la maintenance des produits en toute sécurité. Une manipulation soigneuse et conforme aux règles est essentielle pour garantir la sécurité de toutes les personnes concernées.



- **Personnel** : La planification, la direction et l'exécution de l'utilisation, du montage et de la maintenance doivent être confiées uniquement à un personnel dûment qualifié. Assurez-vous que le personnel connaît et respecte les prescriptions et instructions nécessaires.
- **Équipement de protection** : Mettez à disposition l'équipement de protection individuelle (EPI) requis si celui-ci est nécessaire pour les produits concernés. L'équipement adéquat peut réduire considérablement le risque de blessures.
- **Qualification** : Définissez les compétences du personnel en fonction de ses qualifications et de la description de son emploi. Une définition précise des rôles et des responsabilités favorise un environnement de travail sûr.
- **Prescriptions** : Assurez-vous que le personnel connaît les règles de sécurité et de prévention des accidents applicables, la directive sur les lieux de travail, la loi sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que les autres réglementations nationales ou internationales pertinentes pour l'utilisation du produit. Une bonne compréhension des règles pertinentes est essentielle pour la sécurité au travail.
- **Préparation** : Assurez-vous que toutes les pièces sont complètes et qu'elles ne sont pas endommagées. Utilisez uniquement des pièces d'origine non endommagées et ne présentant aucun défaut.

Le respect de ces obligations par l'exploitant est essentiel pour garantir la sécurité et l'efficacité de la manipulation des produits.

3. Consignes de sécurité

La sécurité d'utilisation de nos produits est de la plus haute importance. Les informations détaillées suivantes ont pour but de réduire les risques et de garantir une exploitation sûre.

3.1 Transport et stockage

La manipulation correcte des produits pendant le transport et le stockage est essentielle pour éviter tout risque de blessure ou de dommage.

- **Transport** : Manipulez les produits de manière appropriée pendant le transport afin d'éviter tout risque de blessure. Assurez-vous que seul le personnel autorisé et formé effectue le transport. Utilisez des moyens de levage appropriés et faites attention au poids du produit.
- **Stockage** : Stockez les produits à sec et à l'abri des rayons directs du soleil et des intempéries. Veillez à ce que les produits ne présentent aucun risque de trébuchement et ne soient pas facilement accessibles pour éviter des abus (ex. : utilisation à des fins criminelles). Les produits en thermoplastique ou en plastique doivent être stockés à l'abri de la lumière directe du soleil pour éviter tout dommage dû aux rayons UV. Les produits contenant des pièces en bois doivent être conservés dans un endroit sec. En cas d'installation permanente, assurez-vous que les produits ne sont pas utilisés par des personnes non autorisées.

3.2 Réparation et maintenance

Une maintenance régulière et une réparation conforme sont essentielles pour maintenir le bon fonctionnement et la sécurité des produits.

- **Nettoyage** : Nettoyez régulièrement les produits et lubrifiez les pièces mobiles si nécessaire. Les souillures tenaces doivent être traitées avec de l'eau chaude et des produits de nettoyage du commerce. Évitez les nettoyeurs contenant des solvants, car ceux-ci peuvent endommager les matériaux. Veillez à ce que les barreaux, les marches, les revêtements des marches et les plateformes ne soient pas souillés de graisse ou d'huile.
- **Maintenance** : Les réparations doivent être effectuées uniquement par un personnel dûment qualifié. Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des produits. Une maintenance régulière comprend la vérification de toutes les pièces mobiles et, si nécessaire, leur lubrification.
- **Contrôle périodique** : Le règlement sur la sécurité au travail (BetrSichV) exige un contrôle périodique des outils de travail (ex. : échelles, marchepieds, plateformes de travail mobiles) par une personne qualifiée et habilitée pour le contrôle. Les délais de contrôle doivent être définis par l'exploitant en fonction de la fréquence d'utilisation et de l'évaluation des risques. Si les produits ne sont pas soumis à des délais légaux séparés et si aucun délai de contrôle individuel n'est indiqué dans les instructions de montage et d'utilisation propres au produit, nous vous recommandons de procéder au contrôle périodique au moins une fois par an.
- **Contrôle avant la première utilisation** : Selon le BetrSichV, les produits dont la sécurité dépend des conditions de montage (ex. : plateformes de travail mobiles) doivent être contrôlés, avant la première utilisation, par une personne qualifiée et habilitée au contrôle qui vérifie la conformité du montage et la sécurité du fonctionnement ainsi que l'absence de dommages et le bon fonctionnement des moyens de sécurité. Le BetrSichV est la transposition nationale de la directive européenne 2009/104/CEE (directive sur les équipements de travail).
- **Lubrification** : Si nécessaire, les pièces mobiles doivent être

traitées avec des lubrifiants appropriés. L'huile ne doit pas être utilisée pour la lubrification car elle peut souiller les surfaces et les rendre glissantes. Utilisez à la place des lubrifiants spéciaux adaptés aux produits concernés.

- **Réparation** : Lors des réparations, il est important de respecter les consignes du groupe MUNK et/ou des autres fabricants. Pour obtenir ou consulter des manuels détaillés, rendez-vous sur notre site Internet ou contactez notre service clientèle. Nos manuels de réparation fournissent des informations précieuses pour effectuer des réparations en toute sécurité et efficacité.
- **Personnel qualifié** : Les réparations ou le remplacement des pièces doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié. En cas d'incertitude ou de réparations complexes, veuillez vous adresser à des entreprises spécialisées agréées ou au fabricant.

Le respect de ces consignes de réparation et de maintenance contribue considérablement à la longévité et à la sécurité de nos produits.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.munk-group.com/reparaturanleitungen.

3.3 Défaits

Pour garantir la sécurité, tous les défauts ou dommages des produits doivent être éliminés immédiatement.

- **Blocage d'accès** : Bloquez immédiatement l'accès à tout produit endommagé pour empêcher son utilisation. Remplacez les pièces endommagées par des pièces de rechange d'origine et réparez immédiatement les dégâts.
- **Remise en état** : Assurez-vous que tous les travaux de remise en état sont effectués par un personnel qualifié. En cas de réparations ou de transformations importantes, veuillez consulter des entreprises spécialisées agréées ou le fabricant.

4. Élimination

L'élimination des produits et des emballages doit être effectuée conformément à la réglementation en vigueur afin d'éviter les dommages environnementaux.

- **Tri des matériaux** : Récupérez l'aluminium et les plastiques de façon à permettre leur recyclage et éliminez les matériaux séparément. Cela contribue à la préservation des ressources et à la durabilité.
- **Réglementations locales** : Respectez toutes les réglementations locales relatives à l'élimination des déchets et au recyclage. Informez-vous auprès de votre commune compétente sur les exigences spécifiques et les possibilités d'élimination.

5. Transformations et modifications

Les transformations et modifications apportées aux produits doivent être effectuées de manière à ne pas endommager les produits et à ne pas provoquer de danger lors de leur utilisation.

- **Personnel** : Les travaux de remise en état de faible ampleur doivent être confiés uniquement à des membres du personnel disposant d'un savoir-faire pratique suffisant. Les travaux de remise en état de plus grande ampleur doivent être effectués par des entreprises spécialisées agréées ou par le fabricant. Les modifications structurelles ne peuvent être effectuées que par la société MUNK GmbH, par un centre de service après-vente autorisé par elle ou par du personnel formé et habilité par elle.
- **Pièces de rechange et accessoires** : Pour les transformations et modifications, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine et des accessoires d'origine de MUNK GmbH.

6. Garantie et responsabilité

La portée et la durée de la garantie sont fixées dans les conditions de vente et de livraison de MUNK GmbH. Pour les droits de garantie, la notice de montage et d'utilisation en vigueur au moment de la livraison fait foi.

Au-delà du cadre des conditions de vente et de livraison, il s'applique ce qui suit : Aucune garantie ne saurait être accordée pour les blessures et dommages résultant d'une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme à l'usage prévu,
- méconnaissance ou non-respect de ces informations générales,
- montage et utilisation non conformes du produit,
- réparations non conformes,
- utilisation de pièces autres que les pièces de rechange d'origine,
- utilisation du produit avec des composants défectueux,
- personnel chargé du montage ou de l'utilisation insuffisant ou insuffisamment qualifié,
- modifications structurelles non autorisées,
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

Il est de la responsabilité de l'exploitant de s'assurer que les consignes de sécurité soient respectées et que l'utilisation conforme à l'usage prévu soit garantie.

Toute transmission ou reproduction de ces informations générales est interdite sans l'accord exprès de MUNK GmbH. Les infractions obligent au paiement de dommages et intérêts. Le droit d'auteur de ces informations appartient à MUNK GmbH.

MUNK GmbH

Günzburg, 03/02/2025

7. Copyright

Cette information s'applique à tous les produits fabriqués par MUNK GmbH.

©2025 MUNK GMBH

Ce document est protégé par les droits d'auteur et ne doit être ni copié, ni reproduit ou traduit sans l'autorisation écrite de MUNK GmbH. Il est destiné exclusivement à l'utilisateur du produit décrit et ne peut être communiqué à l'acheteur qu'en cas de revente du produit.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs. Le contenu de ce document ne permet de revendiquer aucun droit quant à certaines propriétés du produit.

MUNK GmbH se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications au présent document afin de l'adapter aux exigences légales ou aux évolutions techniques actuelles.

Sécurité. Made in Germany.

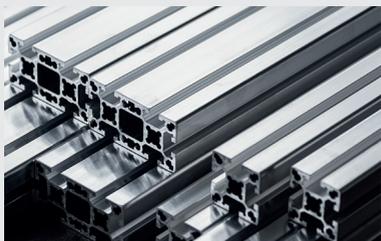
MUNK Günzburger Steigtechnik est une marque du groupe MUNK et est synonyme d'échelles, échafaudages roulants et constructions spéciales de très grande qualité.



MUNK Equipement d'accès & Constructions spéciales



MUNK Equipement de Sauvetage



MUNK Technique des Profilés



MUNK Service

MUNK GmbH | Rudolf-Diesel-Str. 23 | 89312 Günzburg
Tel +49 (0) 82 21 / 36 16-01 | Fax +49 (0) 82 21 / 36 16-80
info@munk-group.com | www.munk-group.com